



Droit à Pension sur caisse de RETRAITE des Marins ENIM Paimpol

Par **khelifati**, le **13/02/2010** à **11:46**

Bonjour;

Ayant navigué sur des BATEAUX battants Pavillons Français du 19 décembre 1964 jusqu'au 03 avril 1967 comme Novice et Matelot léger à la Compagnie des Messageries Maritimes 02 Place Sadi-Carnot Marseille soit 02 ans 02 mois et 08 jours .avec un livret Professionnel Algérien. L'ENIM me refuse le droit à une Pension sur la caisse de retraite des MARINS sous prétexte que je suis Etranger vivant HORS de FRANCE.tout en reconnaissant ma présence sur les ROLES d'équipages de mes différents embarquements. ils ne veulent pas reconnaître ni le PROTOCOLE du 23 janvier 1973, ni la LOI du 17 juin 1938 notamment son art n°2 Modifié par Décret n°79-584 du 10 07 79. Je n'ai plus NAVIGUE sur aucun bateau à ce jour.

Comment faire pour régler à l'amiable ce Problème. qui traîne depuis avril 2008.

je suis né le 18 avril 1948 à Saoula ALGER.

Ahmed Khelifati

Par **eliane1**, le **04/06/2013** à **16:49**

Bonjour, je vous écris de la part de Monsieur PAJAMANDY Abdon Maurice, pension 9702605K celui-ci n'a pas reçu sa déclaration fiscale 2012 et me demande si vous pouvez lui envoyer sur ma boîte mail, il en a besoin rapidement, cette déclaration lui est demandée par une administration Merci par avance. E.LE LEVE-GUILLEMOT